

PROCÈS - VERBAL

Procès-verbal de la première rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès de l'année 2012, tenue à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, 400, boul. de la Gabelle, entrée # 2, Saint-Étienne-des-Grès, le 18 janvier 2012 à 19 h.

Sont présents : M. Robert Landry – Maire de Saint-Étienne-des-Grès
M. Réal Pellerin – Citoyen
M. Daniel Pépin – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie
M. André Garant – MRC Maskinongé
M. Jean-Yves Guimond – Collecte Pro
M. Pierre Milette – Citoyen
M. François Béland – Citoyen

Observateurs : Mme Sylvie Gamache – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Sont absents :

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président du comité, M. Jean-Yves Guimond, assure la présidence de la rencontre. Formant quorum, M. Guimond, souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guimond fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Robert Landry et appuyé par M. André Garant d'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 mai et du 1^{er} novembre 2011;*
- 4. Suivi du procès-verbal du 4 mai et du 1^{er} novembre 2011;*
- 5. Élection d'un président;*
- 6. Dossier des odeurs;*
- 7. Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;*

8. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;*

9. *Varia;*

10. *Date et lieu de la prochaine réunion;*

11. *Levée de la réunion.*

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 4 MAI ET DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011

M. Guimond invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 4 mai 2011 et à lui faire part de leurs commentaires.

Il est proposé par M. Réal Pellerin et appuyé par M. Daniel Pépin d'adopter le procès-verbal du 4 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

M. Guimond invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} novembre 2011 et à lui faire part de leurs commentaires.

Il est proposé par M. Robert Landry et appuyé par M. Pierre Milette d'adopter le procès-verbal du 1^{er} novembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI ET DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011

4 mai 2011

M. Pépin mentionne que la RGMRM a mandaté le Centre National en Électrochimie et en Technologies Environnementales (CNETE) pour la réalisation d'un inventaire des différentes biomasses disponibles en Mauricie pour la valorisation énergétique. À partir de cet inventaire, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) évaluera le potentiel pour la réalisation d'un projet à caractère énergétique.

La RGMRM étudie l'idée de procéder à la collecte des matières putrescibles à l'aide de sacs d'une couleur particulière (ex. : rouge) qui seraient déposés dans le bac à déchets. Le sac de couleur permettrait d'extraire plus facilement les matières putrescibles lors du tri des déchets.

1^{er} novembre 2011

M. Landry se questionne sur l'efficacité du produit utilisé pour neutraliser les odeurs. M. Béland souligne toutefois qu'il a y eu beaucoup moins d'odeurs l'été dernier. Il est encore trop tôt pour évaluer la réelle efficacité de ce produit.

M. Pépin vérifiera avec l'opérateur la possibilité de modifier la façon de procéder afin que le recouvrement des matières résiduelles soit effectué plus rapidement.

Pour répondre à la question sur la possibilité d'utiliser le produit neutralisant en soirée lors du creusage des tranchées, M. Pépin mentionne qu'il ne se fera plus de creusage en soirée. Il souligne également que le produit neutralisant n'est pas utilisé en hiver.

5. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT

Il est proposé par M. Robert Landry et appuyé par M. Réal Pellerin de reconduire M. Jean-Yves Guimond au poste de président du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès.

M. Guimond accepte la proposition et est élu à l'unanimité au poste de président du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès.

6. DOSSIER DES ODEURS

M. Béland souligne qu'il a remarqué que, depuis une semaine, il y a plus d'odeurs le matin. Il mentionne que l'été passé, il y a eu une amélioration notable. Mme Gamache mentionne que les variations de la pression atmosphérique ont principalement lieu le matin et en début de soirée. Ces variations contribuent à la création de ces épisodes d'odeur.

7. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

M. Pépin mentionne que 230 403 tonnes de matières résiduelles ont été enfouies en 2011. En 2010, environ 230 000 tonnes ont été enfouies. Il souligne qu'il y a une tendance lourde à la baisse pour l'enfouissement. Plusieurs ententes avec différentes municipalités du Québec (ex. : Thetford Mines, Sherbrooke) viendront à échéance dans les prochaines années et ne seront probablement pas renouvelées.

De plus, plusieurs membres de la RGMRM n'acceptent pas d'offrir des tarifs d'enfouissement réduits pour des matières résiduelles provenant de municipalités qui ne sont pas membres (extérieur de la région).

M. Guimond mentionne qu'il serait intéressant d'avoir un tableau comparatif des taux d'enfouissement au Québec pour 2009 et 2012. M. Pépin mentionne que le tarif d'enfouissement du lieu d'enfouissement de St-Étienne-des-Grès est le 3^e ou 4^e moins dispendieux au Québec.

8. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

M. Daniel Pépin mentionne que, lors de la prochaine rencontre du Comité de vigilance (si la rencontre a lieu après la fin du mois de mars), la responsable de l'environnement à la RGMRM, Mme Julie Pinard, pourra venir présenter aux membres le rapport environnemental annuel de 2011.

M. Pépin souligne que la RGMRM a recommencé à enfouir dans la cellule 1 pour corriger l'affaissement central.

Dans le cadre d'un projet de valorisation réalisé en collaboration avec le CRIQ, les boues de fosses septiques sont présentement compostées au lieu d'enfouissement technique de Champlain.

L'évaluation réalisée le 11 octobre dernier au niveau de la torchère démontre qu'elle performe de façon bien supérieure aux normes demandées. Les inspections du lieu d'enfouissement réalisées par le MDDEP le 11 novembre 2011 et le 12 janvier 2012 n'ont décelé aucune anomalie. Tout était conforme.

Le lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès est maintenant officiellement un lieu d'enfouissement technique.

9. VARIA

M. Pierre Milette mentionne que M. Jacques Groleau, un citoyen de St-Étienne-des-Grès, est intéressé à siéger au sein du Comité de vigilance. M. Milette propose de lui céder son siège. M. Landry mentionne que M. Groleau pourrait plutôt s'ajouter au comité. M. Jean-Yves Guimond validera l'intérêt de M. Groleau.

M. Pépin mentionne que les travaux de réaménagement de l'entrée du lieu d'enfouissement sont presque terminés. Il ne reste que l'implantation du système de contrôle informatique à réaliser. L'entrée de l'écocentre a également été réaménagée. L'accès au lieu d'enfouissement est maintenant beaucoup plus fluide et sécuritaire.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine réunion aura lieu le 15 mai 2012, à 19 h à la RGMRM.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE 28^{IÈME} JOUR DE MAI 2012



Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
technique de Saint-Étienne-des-Grès